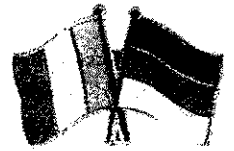




FONDATION MAX PLANCK  
pour la Paix Internationale et  
l'État de Droit



**ATELIER DE TRAVAIL IV –  
La protection constitutionnelle des droits fondamentaux :  
Aspects pratiques**

### **A/ Contexte de l'atelier**

Cet atelier de travail constituera la deuxième partie des deux ateliers sur la protection constitutionnelle des droits fondamentaux. Tandis que le premier atelier portant sur ce sujet avait pour but d'élaborer un panorama des enjeux relatifs à la protection des droits fondamentaux par les cours constitutionnelles et d'offrir une perspective comparée sur le sujet, ce deuxième atelier se penchera sur les aspects pratiques de l'examen des droits fondamentaux dans le contexte de l'examen de la constitutionnalité d'une norme infra-constitutionnelle. Avec l'aide des cas pratiques, préparés pour le besoin de cet atelier et inspirés des exemples réels de la pratique des cours constitutionnelles en matière de droit fondamentaux, les questions de portée du droit fondamental, de sa limitation et de la proportionnalité seront examinées et discutées avec les juges de la Cour constitutionnelle.

Une deuxième partie de l'atelier a pour but de familiariser les juges avec les différentes bases de données dans cette matière, notamment les bases de données sur les Droits de l'Homme de l'ONU et de ses agences spécialisées, de la Commission et la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de la Cour européenne des Droits de l'Homme et de la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme.

### **B/ Objectifs**

1. Démontrer les différentes méthodes de traitement de cas concernant les droits fondamentaux avec une approche comparative ;
2. Discuter des cas pratiques concernant les questions de la limitation, de la proportionnalité et de la concurrence entre deux droits fondamentaux;
3. Offrir un aperçu sur des différentes bases de données utile pour la recherche sur des questions liées aux droits fondamentaux.

## **C/ Méthodologie**

L'atelier de travail se déroulera sur trois jours, au cours desquels seront proposées des traitements de cas touchant des questions de droits fondamentaux dans une perspective comparative, introduisant des sujets de discussions interactives, ainsi que des exercices pratiques de recherche dans les bases de données.

## **D/ Dates et lieu de l'atelier**

13, 14 et 15 décembre 2017, Siège de la Cour constitutionnelle de la République du Mali à Bamako.

## **E/ Participants**

L'atelier de travail s'adresse exclusivement aux juges de la Cour constitutionnelle, à son Secrétaire Général et à l'Assistant du Président de la Cour. Il est animé par des représentants de la Fondation Max Planck pour la Paix internationale et l'État de droit.

## Programme provisoire

<b>Mercredi, 13 décembre 2017</b>	
9h15	<b>Ouverture de l'atelier</b>
9h30 – 11h00	<b>Présentation des droits fondamentaux spécifiques : Perspectives comparées ; Pratique de l'examen de la violation des droits fondamentaux I (Focus sur le droit à la liberté d'expression)</b>
11h00 – 11h30	<i>Pause-café</i>
11h30- 13h00	<b>Pratique de l'examen de la violation des droits fondamentaux II (Focus sur le droit de grève)</b>
<b>Jeudi, 14 décembre 2017</b>	
9h30 – 11h00	<b>Pratique de l'examen de la violation des droits fondamentaux III (Focus sur le droit de propriété)</b>
11h00- 11h30	<i>Pause-café</i>
11h30 – 13h00	<b>Pratique de l'examen de la violation des droits fondamentaux IV (Focus sur le principe de non-discrimination)</b>
20h00 – 22h00	<b>Dîner à l'invitation de la Fondation Max Planck</b>
<b>Vendredi, 15 décembre 2017 (dans la salle polyvalente)</b>	
09h30 – 10h30	<b>Guide pour la recherche sur les droits fondamentaux</b>
10h30- 11h00	<i>Pause-café</i>
11h00- 12h15	<b>Recherche guidée pour les Cas pratiques discutés dans les bases de données</b>
12h15	<b>Clôture de l'atelier</b>